République Tchèque: demande d'adhésion du 17 janvier 1996 et partenariat

1997/2180(COS) - 24/03/1999

La commission a adopté le rapport sur les progrès accomplis par la République Tchèque sur la voie de l'adhésion. D'une manière générale, le rapport souligne les difficultés restant à surmonter mais se félicite des progrès accomplis. Il insiste pour que les réformes mises en oeuvre s'accompagnent de mesures visant à en atténuer les conséquences sociales. Le rapporteur sur la République tchèque, M. Carlos CARNERO GONZÁLEZ (GUE/NGL, E) estime toutefois que le processus de transposition doit être accéléré. Le rapport souligne également la nécessité de procéder à une révision de la loi sur la citoyenneté et de promouvoir une amélioration du système judiciaire. Préoccupé par la quasi inaction du gouvernement tchèque à l'égard de la minorité Rom, la commission réaffirme l'importance accordée à la protection des minorités. Le rapport attend également de la République Tchèque qu'elle ne conçoive pas seulement l'adhésion comme un processus économique avantageux, mais aussi comme la participation à un projet politique, impliquant la participation à l'approfondissement de la construction politique européenne.